

Eglise évangélique Libre Le Locle

Procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 21 octobre 2020

(assemblée initialement prévue le 25 mars 2020, reportée en raison des mesures sanitaires Covid-19)

Ouverture de l'Assemblée, présidée par Jean-Marc Schaer

Ordre du jour :

1. Appel (Myriam)
2. Prière (Thierry)
3. Nomination des scrutateurs (JMS)
4. Approbation du PV relatif à l'AG du 27 mars 2019 (JMS)
5. Rapport du président (JMS)
6. Rapport du pasteur (Thierry)
7. Rapport de l'école du dimanche (Myriam)
8. Comptes 2019 (Rolf & René)
9. Répartition du compte mission 2020 et intentions pour 2021
10. Rapport des vérificateurs
11. Approbation des comptes et décharge au Conseil (JMS)
12. Nomination des vérificateurs pour 2021
13. Budget 2020 (Rolf & René)
14. Approbation du budget (JMS)
15. Admissions/démissions
16. Compte rendu de nos représentants : FLP ; BF ; MB ; SME ; Patrimoine Bible
17. Objectif 2020
18. Admission/démission
19. Fonctionnement de l'EELL après 2020 ou fin de notre histoire ?
20. Financement de la FREE
21. Questions ou remarques liées à l'AG
22. Propositions individuelles

1. Appel (Myriam)

Parmi les membres, sont excusés Matthias Bracco, Margrit Bueche, Laurence Perrenoud, Deborah Graber-Sinzig.

Parmi les amis, Rachel Perret s'est excusée.

Voir liste des participants

2. Prière (Thierry)

Prière de Thierry

3. Nomination des scrutateurs (JMS)

Benjamin est nommé scrutateur avec Karine.

4. Approbation du PV relatif à l'AG du 27 mars 2019 (JMS)

Le PV était sur le site internet depuis environ 3 semaines. Personne ne l'a demandé à Myriam. Personne n'en a souhaité la lecture. Pas de question ni de remarques concernant le PV. Par conséquent celui-ci est accepté avec remerciements.

5. Rapport du président (JMS)

Le rapport du président était sur le site internet depuis le mois de mars. Personne ne l'a demandé à Myriam. Personne n'en souhaite la lecture et aucune question ni remarque n'est adressée au président. Pas de question ni de remarques concernant le rapport. Il est considéré que chacun en a pris connaissance et acte.

6. Rapport du pasteur (Thierry)

Le rapport du pasteur était sur le site internet depuis environ 3 semaines. Personne ne l'a demandé à Myriam. Personne n'en souhaite la lecture du PV et aucune question ni remarque n'est adressée concernant le rapport. Il est considéré que chacun en a pris connaissance et acte.

7. Rapport de l'école du dimanche (Myriam)

Le rapport était sur le site internet depuis le mois de mars. Pas de question ni de remarques concernant le rapport. Il est considéré que chacun en a pris connaissance et acte.

8. Comptes 2019 (Rolf & René)

Pour l'église :

Total des recettes 56 612 frs contre 47 433,25 frs en 2018 grâce à un don extraordinaire de 10000frs.

Total des charges 37 994,65 frs contre 35594,28 frs en 2018.

Le résultat est donc un excédent de recettes de 18617,35 frs contre 11 838,97 frs en 2018

Pour l'immeuble :

Le total des recettes est de 40 150 frs contre 38 200 frs en 2018, grâce aux dons plus importants pour BS 27 en 2019.

Le total des charges s'élève à 32 673,25 en 2019, légèrement plus bas qu'en 2018.

Compte mission :

Le montant des offrandes et dons reçus s'élève à 7718frs.

La somme de 5 715 frs a été répartie pour la mission. La somme de 1 000 frs a été versée à la FREE.

Et 1 003 frs reportés au compte mission.

Un document plus détaillé incluant le bilan se trouve sur le site internet.

Pas de question adressée à René

9. Répartition du compte mission 2020 et intentions pour 2021

Nous versons 100frs / mois à Bible et famille.

La somme de 1 000 frs a été versée à Patrimoine Bible pour l'expo. Celle-ci a été reportée en 2021 à cause de la situation sanitaire.

Il est notamment prévu de continuer les versements à Bible et famille en 2021.

10. Rapport des vérificateurs (Stéphane Fedi (remplacé par Erika) et Thérèse Mounchemie)

Jean-Marc lit le rapport des vérificateurs et propose de donner la décharge au Conseil.

11. Approbation des comptes et décharge au Conseil (JMS)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée et la décharge est donnée au Conseil.

12. Nomination des vérificateurs pour 2021

Thérèse Mounchemie continue son mandat encore un an. Christiane Graber, candidate suivante sur la liste accepte sa nomination en tant que vérificatrice.

13. Budget 2020 (Rolf & René)

Le budget été établi en novembre 2019 prévoyait 94 680 frs de recettes dont 37 200 frs concernent les loyers de l'immeuble BS 27.

Le total des charges prévues s'élevant à 89 050 frs, le résultat prévu à l'époque était bénéficiaire de 5 630frs.

L'excédent de recettes actuel s'élève à environ 10 000 frs.

Pour la mission, nous avons un versement régulier de 100frs/mois pour la Maison de la Bible.

Nous avons versé 1 000 frs à Patrimoine Bible et 500frs à Vital Desjardins.

Nous pouvons être reconnaissants pour la bonne situation des comptes et leur tenue irréprochable.

14. Approbation du budget (JMS)

Les membres ont pris acte du budget, sans questions ni remarques.

15. Admission/démission

PAS d'admissions ni de démissions

16. Compte rendu de nos représentants : FLP ; BF ; MB ; SME ; Patrimoine Bible

FLP (Fondation la Prévoyante) (par Rolf) : s'occupe de questions financières. C'est un bras droit de la FREE. Roule sur un budget d'env. 600000frs.

Il y a des soutiens pour la formation et le 2^{ème} pilier des pasteurs, des rentes soutenues (à hauteur d'env. 70000frs), implantations d'église, des aumôniers à Béthel, différents soutiens aux églises, des prêtres aux églises,... Le Conseil de Fondation siègera le 31 octobre.

Remerciements à Rolf.

Bible et Famille (par Bernard) : 6 rencontres du comité par année. L'année a été compliquée mais le contact avec les enfants a été gardé par des rencontres par internet. Des enfants musulmans fréquentent le club. Demande de prière pour les participants et pour ceux qui ne viennent plus pour des raisons familiales ainsi que pour les intervenants.

Début 2021 Marianne prévoit de faire une présentation à l'EELL.

MB (par Jean-Réal) : Plusieurs Assemblées à la MB ont été supprimées.

Jean-Réal n'a pas pu assister à la rencontre du mois de septembre.

Jean-Marc lui demande de nous faire part de quelques nouvelles lorsqu'il aura pris connaissance du PV.

SME (par Cédric) : Le SME reste bien disponible malgré la pandémie. Il serait possible de réorganiser quelque chose avec eux. Cédric assistera à L'Assemblée générale à Morges en décembre et nous fera par la suite un petit compte-rendu.

Il y aura de nouveaux collaborateurs au sein du comité et un nouveau chargé de projet.

Cédric propose de nous présenter plus largement le SME un dimanche après le culte.

Le SME a été créé afin de pouvoir bénéficier des dons de la Confédération (ce qui n'aurait pas été le cas en gardant une dénomination évangélique) =>Service Mission d'Entraide au lieu de Service Mission Evangélique
Le SME est indépendant de la FREE.

Patrimoine Bible (Stéphane P.) : l'exposition prévue en 2020 a été reportée en raison du coronavirus à 2021 (dates provisoires du 14 mai au 6 juin 2021). Le comité se retrouve fin octobre et la faisabilité sera discutée. Cette association regroupe plusieurs églises participantes.

Ces organisations que nous soutenons financièrement méritent aussi notre soutien par la prière.

17. Objectifs 2020

Etrange également de parler de nos objectifs alors que nous arrivons en fin d'année.

Beaucoup de surprises et improvisation nécessaire cette année. Beaucoup de travail malgré l'arrêt de nos activités en présentiel quelques semaines. Sans rassemblements et activités communes nous avons essayé de maintenir un peu de vie au sein de la communauté. Nous espérons et pensons que le défi a été relevé et avons pu nous maintenir en contact grâce à d'autres moyens.

Merci à tous pour votre participation.

Nous avons décidé de reprendre fin août malgré différents problèmes. Reconnaissance envers chacun d'avoir participé au programme des cultes et d'y avoir apporté sa contribution.

JM remercie chacun pour sa compréhension

Si chacun a un peu de souplesse d'esprit, le Seigneur nous réserve encore de belles choses.

18. Fonctionnement de l'EELL après 2022

Ce soir il s'agit d'information, il n'y aura pas de décision à prendre à ce sujet. Depuis plusieurs années nous avons des interrogations au sujet de la pérennité de l'église du Locle.

Pour certains, il s'agit simplement d'une église, pour d'autres, c'est LEUR église et ils y sont attachés.

Dès lors, notre communauté a-t-elle un avenir ? Est-ce un verre à moitié vide ? ou à moitié plein ?

Regardant le verre comme à **moitié vide**, humainement parlant nous n'avons aucun avenir ! Le terreau de notre église est asséché : nous n'avons pas de nouveaux membres, les études bibliques et une partie des réunions de prières sont supprimées.

Peu de personnes ont du temps à consacrer au Seigneur de manière régulière même si de nombreuses personnes sont prêtes à donner un coup de main.

La louange est souvent absente de nos cultes.

Si on regarde le verre comme à **moitié plein** : Ce n'est pas uniquement un regard plus positif mais une prise de conscience que nous sommes une église et cette église que nous voulons faire vivre est rattachée à un Dieu qui est vivant aujourd'hui et qui veut agir. Il y a un avenir et même un bel avenir si nous voulons revenir à Jésus-Christ. Mais l'aimons-nous encore ou avons-nous perdu notre premier amour ?

Sommes-nous disposés à lui donner la place qui lui revient c'est-à-dire la meilleure ?

La survie de notre communauté fait partie d'un combat entre les forces du mal et les forces du bien.

N'oublions pas que même si nous sommes sauvés, notre devoir ne s'arrête pas là, à notre salut.

Selon Hébreux 12 v. 14 : la sanctification, c'est vouloir ressembler à Jésus.

Que faut-il faire pour que notre église puisse poursuivre ses activités ?

- 1) Condition collective : retour à la personne de Jésus-Christ en l'implorant de nous donner un nouveau zèle. Que nous ayons de la joie à venir dans sa maison (Ps. 122)
- 2) Libérer des plages de travail à notre pasteur afin qu'il puisse reprendre le leadership de notre communauté
- 3) Qu'il y ait des hommes et des femmes, génération Y (30-50 ans) pour reprendre les rênes de l'église. Sans avoir eu de baby-boom, nous avons une relève assurée. Un certain nombre de personnes ont été réunies pour potentiellement s'engager. D'ici fin novembre, nous devrions connaître de manière sûre si des personnes sont prêtes à s'investir ou pas. Il s'agira pour chacune de ces personnes de prendre une décision par un OUI ou un NON.

Il faudra éviter le jugement et laisser une chance à ceux qui ont envie de s'engager de proposer quelque chose qui leur semble bon.

Les personnes intéressées à s'engager auront une année pour se préparer à reprendre les rênes, accompagnés par le pasteur et l'église financera les cours ou séminaires souhaités.

Sans nouveaux engagements, à l'AG 2021 nous serons contraints de proposer la dissolution de l'église, vraisemblablement sur 2021.

Cette décision sera grave et lourde de sens et une fois que le processus sera lancé, il sera irrévocable.

Si nous arrivons aujourd'hui à la fin de quelque chose, allons-nous commencer autre chose ?

Bernard intervient en remerciant JM pour l'état des lieux et tient à nous donner des précisions :

Nous sommes le sel de la terre et nous sommes la lumière du monde. Ce n'est pas parce que nous faisons quelque chose que nous devenons quelqu'un.

Dieu crée en nous le vouloir et le pouvoir.

Jean-Marc nous invite à prier.

19. Financement de la FREE

Actuellement les églises participantes versent une contribution volontaire et la FREE souhaitant honorer ses engagements est désireuse de pouvoir mieux estimer les montants sur lesquels elle peut compter car certaines églises diminuent leur contribution.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour assurer de manière durable le fonctionnement de la FREE en tant que Fédération. Ce groupe de travail a proposé de déterminer une fourchette 5 – 15% des recettes des églises comme contribution. Actuellement il s'agit de la 2^{ème} version. Les montants sur lesquels sont basés les pourcentages concernent les recettes habituelles d'une église (pour nous sur 57000 frs cela donnerait environ 3200frs)

Le % est-il un objectif ou une obligation ? En cas d'obligation une sanction devrait être mise sur pied (pouvant être l'exclusion de la Fédération).

La nouvelle version présente plusieurs défauts

- Ne tient pas de l'historique d'une église
- Ne tient pas compte des efforts qui pourraient être fait à l'interne

- On demande aux églises de faire des efforts et des économies mais on ne remet pas en cause le budget de la FREE
- Ne tiens pas compte de la structure socio-économique des participants d'une communauté.

Il n'y a pas beaucoup d'oppositions. La décision formelle pourrait être prise en 2021.
L'objectif de 10% pourrait être revu régulièrement en fonction des besoins de la FREE.

Dans notre communauté, l'apport des dons n'est pas un puits sans fond et nous avons aussi à coeur de soutenir des missionnaires et il se pourrait que notre participation missionnaire parte entièrement à la FREE.

Serge se demande que nous apporte la FREE ?
Quelles seraient les conséquences si nous sortions de la FREE ?

C'est principalement l'Arc Lémanique qui contribue et est très attaché à la FREE ?
En difficulté à un certain moment, nous avons demandé du soutien à la FREE et nous avons eu l'aide de Philippe Bottemane mais nous avons payé sa prestation et ses frais de déplacements.
Sur le plan de la défense des intérêts évangéliques c'est plutôt le réseau évangélique Suisse (exemple pour les mesures Covid)

La FREE a un budget d'environ 1 500 000 frs et les églises qui sont le plus bénéficiaires sont celles qui s'implantent et se développent. A part ses frais de fonctionnements propres la FREE soutien des projets et propose des formations. Dans notre région, nous n'avons pas ou peu de projets et c'est pour cela que nous ne profitons pas du soutien potentiel de la FREE.

Nous avons voté pour faire partie de la FREE mais il est clair qu'à l'époque il n'y avait pas d'obligation sur la somme de la participation.

Que se passerait-il si nous sortions de la FREE. L'exemple de l'église de Colombier est cité et celle-ci est sortie de la FREE et existe toujours.
JM a été déçu de l'implication de la FREE lors du départ de Daniel Salzmann. 5 semaines après sa demande il a reçu un accusé de réception l'invitant à se rendre à St-Prex pour en discuter. Nous n'avons donc pas profité de cette aide.

La réunion prévue en novembre n'est à ce jour pas certaine et ce point-là pourrait donc être traité au printemps mais il faut savoir que le projet a toutes les chances/risques d'être accepté puisque 96% des membres de la FREE y sont favorables.
Le groupe de gestion de notre communauté n'y est pas favorable. Pas uniquement pour des questions financières mais également pour une question de principe(s).
La FREE avait demandé que les églises envoient leurs comptes, ce que nous avons refusé.

Les membres semblent aller dans le sens de quitter la FREE ou de se laisser exclure sans gros regrets.

20. Questions ou remarques liées à l'AG

Rolf nous fait part que LE grand Conseil a décidé d'une nouvelle loi sur la reconnaissance des églises et c'est le Grand Conseil qui déciderait (et non le peuple) sur la reconnaissance d'une église.
Un référendum circule (jusqu'à fin décembre) afin que ce soit le peuple qui puisse se prononcer.

Il manque fondamentalement 2 choses :

- Le prêche doit être donné dans une langue nationale
- Reconnaissance d'une utilité publique

Karine a évoqué les Colis de Noël dimanche et Déborah qui a reçu un mail voulait le transmettre.
Il semble que cela va se faire. Il est souhaité et possible que l'église fasse quelque chose si on se dépêche et si des personnes s'engagent.

21. Propositions individuelles

PAS de propositions individuelles reçues.

Clôture de l'Assemblée à 21h38, ça c'était l'année passée, je ne me souviens plus de l'heure que je n'ai malheureusement pas notée